Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260115-DCM_2026_03-DE

POULDERGAT
POULDREGAD

Commune de Pouldergat
Département du Finistère
Arrondissement de Quimper

Extrait du registre
des délibérations
du Conseil municipal

Séance du 15 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi quinze janvier, à dix-sept heures trente, le Conseil municipal de Pouldergat s'est réuni sous la présidence de Monsieur Henri Savina, Maire.

Etaient présents :

M. Henri SAVINA, Mme Jeannine LOZAC'HMEUR, M. Ronan KERVAREC, Mme Marie-Pierre COSQUER, M. Michel PICHAVANT, M. Philippe MARLE, Mme Katell CHANTREAU, M. André LE COZ, M. Philippe CORNEC, Mme Catherine LAMOUR

Absents ou excusés : Mme Isabelle FIACRE, Mme Karine ALIOUANE, M. Rafael GUIAVARC'H, Mme Elisabeth BIKOND-NKOMA, M. Guillaume TAHON,

Pouvoirs :

Mme Isabelle FIACRE donne pouvoir à M. Philippe MARLE

Secrétaire de séance : Mme Marie-Pierre COSQUER

Date de la convocation : 9 janvier 2026

DCM 2026-03 : Présentation Rapport Déchets 2024 de Douarnenez Communauté

Rapporteur : Ronan KERVAREC

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article D2224-3 ;

Le Code général des collectivités territoriales précise que « Dans chaque commune ayant transféré l'une au moins de ses compétences en matière d'eau potable ou d'assainissement ou de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés [...], le maire présente au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le ou les rapports annuels [...] ».

Dans le rapport Déchets 2024 de Douarnenez Communauté et sa synthèse, en annexe de la présente délibération, les éléments suivants sont présentés au conseil municipal :

- Le territoire et les compétences

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 029-212902241-20260115-DCM_2026_03-DE

- L'organisation et moyens
- Les évènements marquants 2024
- Les indicateurs techniques
- Les indicateurs financiers

Annexes :

- *Le Rapport Déchets 2024 de Douarnenez Communauté*
- *Synthèse de présentation*

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé du rapporteur,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport Déchets 2024 de Douarnenez Communauté

A Pouldergat, le 15 janvier 2026,
Pour extrait conforme,

Henri SAVINA,
Maire



Marie-Pierre COSQUER
Secrétaire de séance

